

PROCOLE SANITAIRE

Accueils Collectifs de Mineurs

Domaine Equiland

1205 Route du Moulin 40280 CASSEN

Ce protocole est mis en œuvre à compter du 19 juillet début des séjours vacances au Domaine Equiland à CASSEN et jusqu'à nouvel ordre conformément au protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs avec hébergement du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire encadre la reprise des activités des accueils collectifs de mineurs.

ORGANISATION GENERALE

Nombre de mineurs

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Cependant, pour garantir le respect de la distanciation physique et des gestes barrières, une adaptation de nos locaux et une organisation différente de nos activités ont été nécessaires et entraînent, de fait, une limitation du nombre de jeunes que nous pouvons accueillir au sein des séjours. Le nombre d'enfants que nous accueillerons cet été sera de 88 enfants par semaine contre 170 les années précédentes. Cela a également entraîné un nombre conséquent d'annulations de séjours et une ouverture réduite soit du 19 juillet au 23 août 2020.

Suivi sanitaire

Nous avons recruté une directrice supplémentaire qui aura en charge le suivi sanitaire, elle sera la référente covid-19. Pour cette mission, elle sera accompagnée d'un.e assistant.e sanitaire.

Elle formera et diffusera à l'ensemble de l'équipe du centre les règles de prévention contre la transmission du virus respectant les recommandations du HCSP du 27 mai 2020 « relatif aux mesures barrières et de distanciation physique dans les lieux d'hébergement collectif. » Ces règles prévoient également la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

Communication avec les familles

Ce protocole vous a été remis à l'inscription avec le carnet de voyage afin de vous informer des modalités d'organisation du séjour et de l'importance du respect des gestes barrières pour vos enfants mais également pour vous même lors de l'arrivée et du départ de votre enfant au centre et durant tout son séjour.

Les locaux d'activités et d'hébergement

Les locaux d'hébergement ont fait l'objet d'une déclaration auprès du ministère de la Jeunesse.

- Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture a été effectué dans tous les lieux d'accueil, d'activité, de restauration et d'hébergement du centre. L'entretien des locaux sera effectué en utilisant les procédures et produits habituels, avec des gants de ménage.
- Un nettoyage désinfectant des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) sera réalisé deux fois par jour .
- Un nettoyage désinfectant quotidien sera réalisé sur les poignées de portes, sur les surfaces fréquemment touchées par les mineurs et le personnel dans les salles d'activités, dans les sanitaires, mais également sur le matériel pédagogique.
- Les points d'eau avec du savon liquide et essuie-mains à usage unique, poubelles à ouverture non-manuelle permettront le lavage des mains durant 20 à 30 secondes à proximité des lieux d'accueil et d'activités, à défaut, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Le lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable, sous le contrôle d'un encadrant.
- Devant l'entrée des salles d'activités une solution hydroalcoolique sera posée sur une table et avant de pénétrer à l'intérieur du bâtiment les enfants devront l'utiliser sous le contrôle d'un encadrant.
- Les fenêtres et portes des lieux d'activités seront ouvertes le matin entre 10 et 15 minutes avant l'arrivée des enfants et elles le resteront dans la mesure du possible toute la journée.
- Les fenêtres et portes des lieux d'hébergement seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air : au moment du petit-déjeuner, du déjeuner et du dîner et pendant le nettoyage.

Accueil des enfants

- Avant l'arrivée au centre les responsables légaux doivent prendre la température aux enfants. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli. A l'arrivée au centre la référente COVID ou l'assistant.e sanitaire prendra la température de votre enfant.
- Pas de transport organisé pour se rendre ou repartir du centre, les responsables légaux devront accompagner les enfants au centre.
- L'accueil des familles et des enfants s'effectuera sur le parking, un marquage au sol et un fléchage sont matérialisés. Nous demandons au responsable légaux et à aux enfants de respecter la signalétique afin de garantir la distanciation physique d'un mètre.
- Afin d'éviter **des rassemblements importants, 1 seul adulte est autorisé pour accompagner l'enfant.** Nous vous demandons également de respecter les horaires mentionnés dans ce protocole en fonction de la thématique du séjour choisie :
Séjour moto arrivée entre : 14 h 30 et 15 h 15 et départ à 10 h 30
Séjour équitation arrivée entre : 15 h 15 et 16 h 00 et départ à 10 h 45
Séjour quad et buggy et quad arrivée entre : 16 h 00 et 16 h 45 et départ à 11 h
Séjours riders et autres thématiques arrivée entre : 16 h 45 et 17 h 30 et départ à 11 h 15.
- Les responsables légaux et les enfants de plus de 11 ans devront se présenter sur le parking munis d'un masque, il pourra être retiré pour les responsables légaux une fois qu'ils auront quitté le parking. Pour les enfants dès que la distanciation physique pourra être respectée, l'encadrant les informera.
- Afin de ne pas avoir de monnaie à manipuler tout au long du séjour, nous vous informons que l'argent de poche ne sera pas accepté. Aucune sortie du centre n'est prévue il n'est donc pas nécessaire.
- Nous insistons sur l'obligation que les enfants et les jeunes possèdent une gourde marquée de façon indélébile à leur nom.
- Les responsables légaux ne seront pas admis dans l'enceinte du centre sauf cas exceptionnel sur la demande d'un responsable du Domaine Equiland. Ils devront être dès lors munis d'un masque.

Les conditions d'hébergement

- Affichage des règles d'hygiène, des gestes barrières et de distanciation physique à l'entrée de chaque bâtiment, dans les couloirs et dans chaque chambre.
- Un lavage des mains sera effectué dès leur entrée dans le bâtiment et sous le contrôle d'un encadrant.
- Devant l'entrée des bâtiments d'hébergement une solution hydroalcoolique sera posée sur une table et avant de pénétrer à l'intérieur du bâtiment ; les enfants devront l'utiliser si besoin sous le contrôle d'un encadrant.
- Dans chaque bâtiments d'hébergement un sens de circulation a été mis en place de sorte que les enfants ne se croisent pas, il est formalisé par un fléchage et une signalétique au sol et sous le contrôle des encadrants.
- Dans les chambres les lits sont disposés à une distance de plus d'1m les uns des autres.
- Dans certaines chambres l'utilisation des deux couchettes sera possible ; pour se faire les enfants seront couchés tête-bêche.
- Le linge de lit (draps, protèges oreillers et matelas, couvertures) sera nettoyé par une blanchisserie avec pour commande un cycle de lavage adéquat (cycle de 30 mn à 60°C minimum).
- Les encadrants seront hébergés dans les mêmes conditions que les mineurs et la règle de distanciation physique d'1 mètre sera respectée.
- L'accès aux sanitaires s'effectuera par chambre sous le contrôle d'un encadrant afin de limiter le nombre d'enfants et de garantir la distanciation physique d'1 mètre entre chaque enfant. Un lavabo sur deux sera condamné afin de respecter la distanciation.

Les activités

- Affichage des règles d'hygiène, des gestes barrières et de distanciation physique à l'entrée et sur les 4 côtés de chaque salle.
- Un lavage des mains sera effectué avant d'entrer dans la salle d'activité sous le contrôle d'un encadrant.
- Devant l'entrée des salles d'activités une solution hydroalcoolique sera posée sur une table et avant de pénétrer à l'intérieur du bâtiment les enfants devront l'utiliser si besoin sous le contrôle d'un encadrant.
- Les activités seront organisées par petits groupes constitués pour la durée du séjour dans la mesure du possible.
- Les possibilités d'interactions entre sous-groupes seront réduites et limitées.
- Le programme d'activités tiendra compte de la distanciation physique, lorsqu'elle est requise, et des gestes barrières. Chaque activité proposée fera l'objet par l'équipe pédagogique d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard des règles sanitaires si nécessaire.
- La mise à disposition d'objets partagés (livres, ballons, jouets, crayons etc.) une désinfection et un nettoyage quotidien seront assurés.
- Lors des activités en plein air, les espaces utilisés permettront le respect de la distanciation physique.
- Les personnes intervenant même ponctuellement au sein des séjours, notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives, seront admises au sein du séjour dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Le port du masque

- Le port du masque sera obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 11 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 ; dans ce cas, ils seront immédiatement pris en charge par la/le référent.e et placés en chambre d'isolement dans un bâtiment prévu à cet effet, muni d'un masque dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- Le port du masque sera obligatoire pour les mineurs de plus de 11 ans lors d'activités dans lesquelles la distanciation physique ne sera pas possible ; dans ces cas là l'encadrant remettra un masque à chaque jeune.
- Durant les séjours les masques seront fournis par nos soins et pour l'ensemble des personnes présentes sur le lieu du séjour, les encadrants et les mineurs.

La restauration

- Les règles d'hygiène et des gestes barrières sont affichées sur les vitres extérieures devant la porte d'entrée mais également à l'intérieur de la salle et sur la terrasse.
- Un lavage des mains sera effectué avant et après chaque repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) sous le contrôle d'un encadrant.
- Devant l'entrée de la salle de restauration une solution hydroalcoolique sera posée sur une table et avant de pénétrer à l'intérieur les enfants devront l'utiliser si besoin sous le contrôle d'un encadrant.
- Les enfants se rendront à la salle de restauration par groupe. Une file d'attente sera matérialisée par une signalétique au sol respectant la distanciation physique d'1 mètre.
- Les tables seront à une distance d'1 mètre linéaire entre elles.

- Quand la météo le permettra, les enfants récupéreront un plateau garni (entrée, plat, dessert) qui aura été préparé par le personnel de restauration sans entrer dans la salle de restauration et iront s'asseoir à la table réservée pour le groupe et attribuée dans la mesure du possible pour toute la durée séjour et pour tous les repas. L'eau sera servie par l'animateur du groupe uniquement afin d'éviter différents contacts sur les carafes. Par temps de pluie ils mangeront à l'intérieur et les enfants de plus de 12 ans devront mettre le masque pour y entrer.
- Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration sera réalisé deux fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant sera réalisé après chaque service.

Les transports

- Affichage des règles d'hygiène, des gestes barrières et de distanciation physique dans tous les véhicules.
- Un lavage des mains sera effectué avant d'entrer dans le véhicule sous le contrôle d'un encadrant.
- Avant d'entrée dans le véhicule l'encadrant et/ou le chauffeur devra utiliser une solution hydroalcoolique et les enfants devront l'utiliser également si besoin sous le contrôle d'un encadrant.
- Le minibus dans le cadre des séjours sera utilisé pour transporter les enfants pour une consultation auprès d'un professionnel de santé. Avant et après son utilisation, un nettoyage et une désinfection sera effectué dans les mêmes conditions que celles des locaux.
- La voiture de service dans le cadre des séjours pourra être utilisé par les encadrants pour effectuer les achats pour le fonctionnement du séjour et si besoin pour transporter les enfants à un rendez-vous chez un professionnel de santé. Avant et après son utilisation, un nettoyage et une désinfection seront effectués dans les mêmes conditions que celles des locaux.
- Dans la mesure du possible un véhicule sera réservé pour le transport des enfants et l'autre pour aller faire différentes courses.
- Aussi durant le transport la distanciation physique d'1 mètre sera appliqué entre les enfants s'ils étaient plusieurs à être conduits en même temps ainsi qu'avec le chauffeur et/ou l'encadrant.
- Les accompagnateurs et/ou le chauffeur porteront un masque chirurgical ainsi que les enfants de plus de 11 ans dès lors que les distances physiques ne pourraient pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

Dans le cas d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19

- Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 constaté par l'encadrement, l'enfant et l'encadrant seront équipés d'un masque et l'enfant sera immédiatement conduit dans une chambre d'isolement dans un bâtiment prévu à cet effet dans lequel aucun autre enfant n'est hébergé. Une prise de température sera réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- Une demande de prise en charge médicale du mineur sera immédiatement demandée (médecin, pompier, SMUR).
- Les responsables légaux, tuteurs, de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher dans les meilleurs délais. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité et rencontre avec d'autres enfants.
- Si les parents ne peuvent venir le chercher, l'organisateur assurera, en lien avec la famille, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donnera lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile sans délai.

- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur et/ou l'encadrant seront effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Accès à la piscine

- Nettoyage des sols, des plages des bassins sera réalisé une fois par jour en 4 étapes : nettoyage (détergence) puis rinçage à l'eau puis désinfection et enfin séchage à l'air libre.
- Désinfection 3 fois par jour du portillon d'accès aux bassins extérieurs .
- Affichage des règles d'hygiène, des gestes barrières et de distanciation physique est affichée à l'entrée du bassin et sur les grilles des 4 cotés du bassin.
- Un plan de circulation des enfants /des jeunes et des encadrants est mis en place et matérialisé par une signalétique.
- Avant d'entrée dans les bassins : douche savonnée et passage par le pédiluve obligatoire pour l'ensemble des baigneurs (enfants et encadrants).
- A l'exception du bonnet de bain et des lunettes de protection, l'apport de matériel extérieur sera restreint et fera l'objet d'une désinfection après chaque groupe.
- La distanciation physique d'un mètre au moins sera matérialisée sur les plaines de jeu et plages extérieures.
- La fréquentation sera limitée à 24 enfants + 3 encadrants + la maître nageuse par (soit 2 groupes de 12 enfants par séance) afin de respecter les 4m2 de plan d'eau par baigneur.

Activités équestres

Elles se dérouleront aux écuries du Landran à GAMARDE

• **Circulation dans les écuries**

Un sens de circulation unique sera organisé et affiché dans les écuries. Les enfants ne se croiseront pas dans le bâtiment. Le sens de déplacement variera selon que la séance commencera ou se terminera.

• **Accueil des participants**

Lors des premières séances de chaque demi-journées (à 9h00 et 14h00) le lieu de rendez-vous sera devant l'entrée principale des écuries.

Les enfants entrèrent par deux dans les écuries et ils se rendront aux sanitaires se laver les mains.

A tour de rôle ils iront chercher leur bombe, à la sellerie prendre le matériel pour soigner et équiper les chevaux. Chaque cavalier aura son paquetage unique pour la séance.

Ils se dirigeront ensuite dans le box du cheval qui leur sera attribué et il l'équiperont.

Dès que tout le monde est prêt, le groupe sortira vers la carrière pour débiter la séance.

Afin qu'il n'y ait aucun croisement, les cavaliers entrèrent dans l'écurie selon une certaine logique. Les premiers à entrer seront les enfants qui monteront les chevaux dans les boxes les plus près de la sortie par la porte latérale. Ainsi les enfants ne passeront pas devant un box déjà occupé par un autre cavalier.

A la fin des séances de 10h30 et 15h30, les enfants se désinfecteront les mains avant de remonter aux écuries poser leur matériel à leur place respective. Ils se laveront les mains puis sortiront par la porte principale donnant sur le parking où un animateur les attendra.

Les cavaliers commençant aux deuxièmes séances (10h30 et 15h30) attendront que le moniteur les invite à entrer en respectant les mêmes consignes édictées ci-dessous jusqu'à l'étape 2. Ensuite le moniteur les accompagnera jusqu'à la carrière où le second moniteur les attendra et leur demandera de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique.

A la fin de ces séances (à 12h00 et 17h00) les cavaliers remonteront aux écuries en respectant un ordre bien précis. Les premiers à entrer seront ceux qui ont les boxes les plus près de la porte centrale. Quand chacun sera rentré dans son boxes, les cavaliers déséquiperont les chevaux et les soigneront avec du matériel désinfecté que le moniteur des écuries aura mis au préalable dans chaque boxes. Quand tout le monde aura fini, le professionnel organisera le rangement du matériel afin qu'il n'y ait qu'un enfant dans l'allée centrale :

Dépôt du matériel près des bacs de désinfection

Dépôt de la bombe dans le local adéquat

Passage aux sanitaires pour se laver les mains

Rejoindre l'animateur qui attend en dehors des écuries par la porte principale côté parking.

- **Désinfection du matériel**

Le matériel sera nettoyé et désinfecté après chaque utilisation. A la fin de la séance de 9h00-10h30 et de 14h00-15h30, le moniteur qui a animé la séance désinfectera l'ensemble des matériels équipant les chevaux durant le temps vacant en attendant le groupe de 10h30-12h00 ou 15h30-17h00. Il nettoiera également tout le matériel utilisé durant la séance.

Le moniteur resté aux écuries désinfectera tout ce qui aura été utilisé par les enfants lors de la préparation des équidés. Il installera dans chaque boxes le matériel de pansage utilisé en fin de séance afin que les enfants les aient directement à disposition lors de leur arrivée.

- **Protections**

Avant de mettre leur bombe, les enfants mettront une charlotte à usage unique qu'ils jetteront en fin de séance dans des poubelles « COVID ».

Les participants de plus de 11 ans qui se rendront sur le lieu de l'activité porteront un masque chirurgical. Ils pourront l'enlever lorsqu'ils quitteront l'écurie et respecterons la distanciation physique. Le participant devra remettre son masque à la fin de la séance pour rejoindre les écuries et y déposer le matériel.

Activités skate, roller et trottinette

- **Accueil des participants**

Le moniteur aura préparé avant l'arrivée des enfants tout le matériel nécessaire pour réaliser les activités.

Les enfants seront accueillis tous les jours par le moniteur devant le skate park dans une zone d'accueil matérialisée où ils se désinfecteront les mains au gel hydroalcoolique.

Ensuite, ils entreront dans la zone d'équipement où chacun récupèrera et mettra les protections préparées dans un paquetage individualisé. Puis ils se dirigeront vers la dernière zone prendre leur skate, trottinette ou rollers pour l'activité.

- **Déroulement de la séance**

Le moniteur débutera sa séance par des ateliers d'échauffement respectant la distanciation physique.

L'utilisation du skate park sera optimisée pour que chacun puisse faire les ateliers sans être trop proche des autres participants. Le moniteur organisera des roulements de pratique sur le skate park quand il jugera nécessaire de réduire les effectifs selon les ateliers. Les enfants en attente seront dans la zone prévue à cet effet. La fin de séance habituelle où les riders ont un petit temps de pratique libre sera réduite et le moniteur organisera des roulements pour que les enfants restent à distance.

En fin de séance, les enfants déposeront les engins dans une zone bien précise, puis enlèveront leurs protections dans des bacs prévus pour la désinfection et enfin ils se désinfecteront les mains avant de quitter la séance.

- **Désinfection du matériel**

Le matériel de protection sera désinfecté après chaque séance.

Les skates, rollers et trottinettes seront désinfectés après chaque séance par le moniteur. Dans la mesure du possible, chaque participant aura son propre matériel pour une séance. Si un engin devait être utilisé par un autre enfant durant la même séance, le moniteur aura pris le soin de désinfecter au préalable.

En fin de semaine un lavage en machine sera effectué selon les recommandations en vigueur dans la lutte contre le virus.

- **Port du masque**

Les participants de plus de 11 ans qui se rendront sur le lieu de l'activité porteront un masque chirurgical. Ils pourront l'enlever durant la séance quand les distances physiques seront respectées. Le moniteur quant à lui le portera durant la séance car il sera amené à être en contact physique avec les enfants pour corriger leurs postures.

Activités motorisées

• **Accueil des participants et déroulement des activités**

Avant chaque séance, les enfants seront accueillis sur l'aire de lavage des véhicules. Il y aura autant de zones d'attente que de séances simultanées.

Ils auront plusieurs étapes bien précises à respecter avant de pouvoir participer à la séance.

Ils se désinfecteront les mains au gel hydroalcoolique présent sur l'aire de lavage des véhicules.

Le moniteur les amènera à la zone de briefing pour leur expliquer la séance.

Ils se rendront ensuite devant le chapiteau du quad pour recevoir leurs équipements..

A ce moment-là, les enfants de plus de 11 ans pourront enlever leur masque chirurgical sauf les pilotes de buggy qui seront en binômes dans les véhicules.

Ils se rendront sur la zone de stockage des véhicules.

Dès que tout le monde est prêt, le groupe partira vers les circuits pour débiter la séance.

Il y aura des temps d'attente entre chaque groupe de roulage afin d'éviter qu'ils ne se croisent pas ou se mélangent pas.

Dans un même groupe, le moniteur définira l'ordre d'équipement des pilotes en fonction du stationnement des véhicules afin que les pilotes prennent possession de leur véhicule sans se croiser en respectant un sens de circulation. Cet ordre des pilotes sera respecté jusqu'à l'arrivée sur l'aire de roulage.

Durant toute la séance, les pilotes garderont une distance minimale d'un mètre entre eux. Le moniteur organisera ses ateliers afin de respecter cette règle. Lors des pauses boissons, chaque pilote aura son sac et sa gourde personnelle.

A la fin de la séance, les pilotes remonteront dans un ordre bien précis respectant le stationnement des véhicules et l'ordre de déséquipement.

Attente à côté du véhicule dans l'attente de l'appel du moniteur.

Enlèvement de l'équipement de protection.

Mise de gel hydroalcoolique.

Remise du masque chirurgical pour les enfants de plus de 11 ans.

Attente en zone de débriefing pour faire un retour sur la séance.

Départ en zone d'attente pour rejoindre l'animateur.

• **Désinfection du matériel**

Entre chaque séance, il y aura 10 minutes de battement entre ceux qui finissent et ceux qui arrivent. Ainsi les moniteurs pourront désinfecter chaque véhicule et les groupes ne se croiseront pas.

Les équipements de protections seront mis à désinfecter après chaque séance. Les pilotes auront tous des équipements entièrement désinfectés lors de leur arrivée à la séance de pilotage.

L'ensemble des protections sera, en plus d'une désinfection après chaque utilisation, lavé en machine à laver à minima tous les 2 jours.

• **Protections COVID**

Avant de mettre leur casque, les enfants mettront une charlotte à usage unique qu'ils jetteront en fin de séance dans des poubelles COVID.

Les participants de plus de 11 ans qui se rendront sur le lieu de l'activité porteront un masque chirurgical. Ils pourront l'enlever lorsqu'ils seront équipés pour rouler et respecteront la distanciation physique. Le participant devra remettre son masque à la fin de la séance dès lors qu'il aura enlevé son équipement et se rendra en zone de debriefing.

Les pilotes de buggy de plus de 11 ans garderont leur masque durant l'intégralité de la séance.

Les moniteurs garderont également le masque durant toute la phase d'accueil, d'équipement, de briefing, déséquipement et débriefing. Ils pourront le retirer durant les phases de roulage quand ils seront à distance des enfants.